

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Belfort, le 24/10/2022

### **FIN DES MESURES D'INTERDICTION LIÉE À LA VENTE ET A L'ACHAT DE CARBURANTS CONDITIONNÉS DANS TOUT RÉCIPIENT**

Compte tenu de l'évolution favorable de la situation au regard de l'approvisionnement des stations-service du département, Raphaël SODINI, préfet du Territoire de Belfort ne prolongera pas l'interdiction de vente et d'achat de carburants conditionnés dans des récipients (jerricans, bidons...). Ainsi, l'arrêté en date du 17 octobre 2022, portant sur l'interdiction provisoire de distribution, d'achat et de vente à emporter de carburants prendra fin ce soir à minuit.

- Pour suivre en temps réel la situation des carburants dans les stations services de votre secteur : <https://www.prix-carburants.gouv.fr/>

